

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Code réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03257

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENZIKIS MINA

Date de naissance :

12/09/1955

Adresse : Résidence Nour Cali Journe 5 MM. 15 App. 4

Etage 1 Csn B LANCA

Tél. : 06 14 955 628

Total des frais engagés :

17841 Dhs

Code réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20 JAN 2021

Nom et prénom du malade : N° BENZIKIS Mina Age: 66 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Praticien Dr Fakir

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 01/01/2021

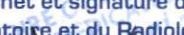
Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ZOUHAIR Piste 1032 Rue 30 N°39 Bts Hay Lakrimat - Ain Chock Blanca - Tel: 0522 50 80 26	20/01/14	60,140

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	26/07/22	B40	40.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

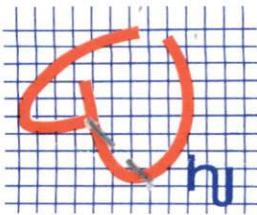
	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch (maxilla) showing the upper teeth. The teeth are numbered 1 through 8 on both the left and right sides. A vertical arrow labeled 'H' points upwards, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left, defining a coordinate system.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayeh, N°20, 2ème étage, Appt. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra, Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جمی

أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste des Hôpitaux de France

20 JAN. 2021

Dr. Hassan JAMMI

~~2000 x 6~~ - R. Trac ~~5~~ plus les 25
~~8310 x 2~~ Femnis ~~5~~ 1/2 x Ret
~~3h.60 x 6~~ Lasilex ~~5~~ 1 cr = met
~~2h60 x 6~~ Kcl mi ~~5~~ 100 x 25

PHARMACIE ZOUHAIR
Pl. 1032 Rue 30 N°39 Bis
Hay Lakrimat - Ain Chock
Casablanca - Tel: 0522 50 60 26

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218

GSM : 06 61 14 94 22
Tél : 05 22 39 31 01
Fax : 05 22 36 79 35

03 Mar Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20, Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél.: 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35

Laboratoire Othmani

Mina BEN ZIKIS

176680537



Laboratoire Othmani

Mina BEN ZIKIS

176681204



Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE

Casablanca, le 20 JAN. 2021

1. Ben Z'KIS Mme



TP



INR

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MÉDICALE MEDICAL LABORATORY
Dr. Houda Othmani - Biologiste
N°2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Othmani - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPB: 093061596

31.4

Nadi 261 1221

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Résidence Star Youness, Rue Ourmia (SAVANNE SOYANNE Mme Rolland)
2ème étage, appt. 6, N° 20, Quartier Othmani Casablanca 20000
Tél.: 05 22 39 31 01 - Fax: 05 22 36 79 35 - G.S.M.: 06 61 14 94 22
INP: 091080218

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture

N° facture : 2021-0512

Édité le : 26/01/2021

Patient : Mme BEN ZIKIS Mina

Date prélèvement : 26/01/2021

N° Dossier : 176681204

Analyses	Valeur en B	Montant
Taux de Prothrombine AVK	40	53,60
Total B	40	53,60
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		40,00

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES
MÉDICALES
Dr. Houda OTHMANI - Biologiste
N°2, Bd El Qods Résidence El Qods
Quartier Omaria - Ain Chock - CASABLANCA
Tél: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39
INPE: 093061596



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

(Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie-virologie - Hormonologie - Spérmologie)



Casablanca , le 26/01/2021

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 176681204 Pv du: 26/01/2021 9:40

Nom : Mme BEN ZIKIS Mina

Age : 65 ans

Demandé par Dr : JAMMI Hassan

Page : 1/1

HEMOSTASE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Taux de Prothrombine AVK

(Technique : Coagulation/START Max ,Stago)

Temps de Quick (TQ) Malade	:	30,70 sec.	28,40 (18/01/21)
Temps du Témoin	:	13 sec	
Taux de Prothrombine	:	26 %	(70 - 100) 29 (18/01/21)
I.N.R	:	2,87	2,61 (18/01/21)

Si patient sous traitement anticoagulant:

Prévention récidives thromboses veineuses : $2 < \text{INR} < 3$

Prévention thromboses artérielles et sur prothèses valvulaires : $2.5 < \text{INR} < 4$

Risque hémorragique : $\text{INR} > 5$

A savoir :

Certains aliments riches en Vitamine K peuvent diminuer l'action du médicament:

Choux, choux fleurs, brocolis, avocats, tomates, épinards, salade, chocolat etc.

La consommation sans excès de ces aliments est à repartir de façon équilibrée dans l'alimentation afin de ne pas perturber l'action du médicament.

Certains médicaments sont formellement contre-indiqués:

Aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens etc.

Posologie : Sous sintrom 3/4 cp par jour.

Laboratoire OTHMANI d'analyses Dr Houda OTHMANI
Demande validée biologiquement par Dr Houda OTHMANI
N° 2, Bd El Qods, Résidence El Qods
Quartier Omarie, Ain Chok - Casablanca
Tél.: 05 22 21 22 11 - Fax: 05 22 21 22 39

Nous vous remercions de votre confiance
Prélèvement à domicile sur rendez-vous

CABINET DE CARDIOLOGIE

EXPLORATIONS CADIOVASCULAIRES

Dr Hassan JAMMI

ECHO DOPPLER CARDIAQUE ET VASCULAIRE – EPREUVE D'EFFORT – HOLTER RYTHMIQUE ET TENSIONNEL

Im Star Youness, n° 20, Rue Oumaima SAYAH

Quartier Racine, Bd Al Massira Casablanca

Tel : 02 22 39 31 01, Fax : 02 22 36 79 35, GSM:06 61 14 94 22

Email : drjammi@hotmail.com

Casablanca le

20 JAN. 2021

NOTE D'HONORAIRES

NOM	: M ^e BENZIKIS
PRENOM	: Mina
ORGANISME	: MUPRAS

<u>* CONSULTATION + ELECTROCARDIOGRAMME</u>	: 300,00
<u>* ECHO DOPPLER CARDIAQUE</u>	: 800,00
ECHO DOPPLER ARTERIEL DES MI	:
ECHO DOPPLER DES VAISSEAUX DU COU	:
ECHO DOPPLER DES ARTERES RENALES	:
ECHO DOPPLER VEINEUX MI	:
EPREUVE D'EFFORT	:
HOLTER RYTHMIQUE DE 24 H	:
HOLTER TENSIONNEL DES 24 H	:
AUTRE	:
TOTAL	: 1100,00

Soit : Mille cent dirhams.

PATENTE N° : 35719032

IF : 40301337

ICE : 001698148000061

Dr H JAMMI

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
8d, Al Massira Al Khadra Casa
N° 091080218
Tél.: 0522 39 31 01, Fax: 0522 36 79 35